

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2018_018

OBJET :

COMMISSION N°4

*Avenant à la
convention constitutive
de groupement de
commandes pour la
passation d'un marché
de vérifications
réglementaire des
E.R.P.*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 44

Suppléants présents : 0

Procurations : 6

Nombre de votants : 50

L'an deux mille dix-huit, le 19 février à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PHALEMPIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 12 février 2018, conformément à la loi.

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président,

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Jean-Claude SARAZIN, M. Guy SCHRYVE M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Michel DUFERMONT, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, Mme Caroline MARLIERE, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice BALENT, Mme Isabelle DRUELLE, M. Pierre CROXO, M. Jean-Claude COLLIERIE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX

M. Régis BUE, procuration à Mme Marie-Hélène BACLET

Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

M. Yannick LASSALLE, procuration à M. Eric MOMONT

M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET

Mme Annick MATTON, procuration à M. Raymond NAMYST

Absents :

Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Jean DELATTRE,

M. Thierry BRIDAULT, M. Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGHAÏE,

M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, M. Alain DUCHESNE,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4

Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de vérification des Etablissements Recevant du Public (E.R.P)

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°2016/027 du Conseil communautaire en date du 29 février 2016 relative à la signature d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché de vérifications réglementaires des E.R.P,

Considérant que la Communauté de communes Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de vérifications réglementaires des E.R.P.

Considérant que ce groupement de commandes concerne les vérifications suivantes :

Sont concernées les vérifications suivantes :

- Installations électriques
- Installations de protection contre la foudre
- Système de sécurité Incendie (SSI)
- Installations de désenfumage
- Equipements et moyens concourant à la sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique à eau de type sprinkler
- Continuité de la liaison radioélectrique en sous-sol
- Installation d'aération et d'assainissement et réseaux associés
- Installations consommant de l'énergie thermique
- Installations de gaz combustible
- Systèmes de climatisation et pompes à chaleur réversibles
- Appareils et accessoires de levage
- Vérification générale périodique des équipements de travail, machines
- Portes et portails automatiques, semi-automatiques ou mixtes
- Autres systèmes d'ouverture motorisés, manuel ou mixtes
- Contrôle technique des ascenseurs
- Equipements de transport mécanique, ascenseurs, monte-charges, élévateurs de personnes
- Equipements sportifs et aires de jeux
- Installations de cuisson
- Surveillance de la qualité de l'air intérieur

Considérant que ce groupement a pour objet de satisfaire aux obligations de vérifications réglementaires des E.R.P et d'offrir le même niveau de prestations à chaque membre et de bénéficier d'économies d'échelle.

Considérant que la Communauté de communes Pévèle Carembault est le coordinateur de ce groupement de commandes, et que la Commission d'Appels d'Offres et celle du coordinateur.

Considérant qu'il est proposé de signer un avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation du marché public de vérifications réglementaires des E.R.P. afin d'acter le retrait des communes suivantes de ce groupement de commandes :

- La commune de BOUVIGNIES
- La commune de MOUCHIN
- La commune de THUMERIES
- La commune de TOURMIGNIES

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- D'autoriser son Président à signer l'avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché public de vérifications réglementaires des établissements recevant du public afin d'acter le retrait des communes suivantes :

- La commune de BOUVIGNIES
- La commune de MOUCHIN
- La commune de THUMERIES
- La commune de TOURMIGNIES

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIE



Envoyé en préfecture le 26/02/2018

Reçu en préfecture le 26/02/2018

Affiché le



ID : 059-200041960-20180219-CC_2018_018-DE